

VILLE DE PARIS

Contrat CIFRE à la Ville de Paris - AAP 2018

La Ville de Paris, dans le cadre du dispositif CIFRE (Conventions industrielles de formations par la recherche), accueille au sein de ses services des doctorants dont le sujet de thèse porte sur les questions vives de la municipalité. Un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'une nouvelle promotion de doctorants en janvier 2019. Déposez votre projet avant le 8 janvier 2018 !

La Ville de Paris, dans le cadre du dispositif CIFRE, géré par l'ANRT, accueille au sein de ses services des doctorants dont le sujet de thèse porte sur les questions vives de la municipalité. Un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'une nouvelle promotion de doctorants.

A noter :

Cet appel à candidatures s'adresse à des étudiants qui débiteront leur doctorat à la rentrée universitaire 2018-2019.

Les projets de collaboration sélectionnés donneront lieu, sous réserve de leur acceptation par l'ANRT, à des contrats de travail débutant en janvier 2019.

Toutes les disciplines de recherche sont éligibles. Le projet de recherche doit concerner un champ d'action de la municipalité parisienne.

Le dépôt des candidatures est entièrement dématérialisé. Les dossiers doivent être déposés en ligne avant le 8 janvier 2018 à 17h

+ [L'information en ligne](#)



8 janvier 2018